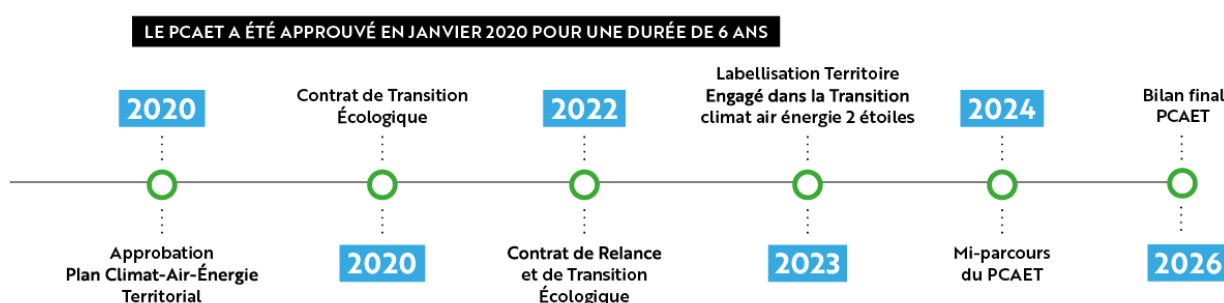


## COMMUNIQUÉ

### Objet : Transitions territoriales : un cap affirmé et des résultats mesurables pour la CCPEVA

La communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance (CCPEVA) a présenté un bilan de son Contrat d'Objectifs Territorial (COT) et de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Deux démarches structurantes qui ont démontré leur cohérence, leur complémentarité et leur efficacité au service des transitions du territoire.



### Un accompagnement renforcé et des objectifs atteints

Le COT a permis à la CCPEVA de bénéficier d'un accompagnement sur mesure de l'ADEME tout au long du mandat, ainsi que d'un soutien financier important lié à l'atteinte des objectifs fixés.

La CCPEVA, via le programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) de l'ADEME, est donc entrée dans une démarche d'amélioration continue sur les 2 référentiels (climat air énergie et économie circulaire) avec une méthode objective pour mesurer l'action politique, identifier les améliorations nécessaires et rendre publique les réalisations. La démarche représente aussi un challenge d'exemplarité, une reconnaissance de l'engagement de tous les services (Mobilité, habitat, gestion des déchets, développement économique, biodiversité, eau & assainissement...) et un moyen d'embarquer toujours plus d'acteurs.

#### Les résultats obtenus confirment la dynamique engagée :

- Volet Climat – Air – Énergie (CAE)

Les objectifs ont été atteints, permettant le versement intégral des subventions prévues. La progression observée entre 2023 et 2026, mobilisant l'ensemble des services, a conduit à l'obtention de la labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE) – niveau 2 étoiles sur le référentiel climat-air-énergie.

- Volet Économie circulaire\* (ECi)

L'audit réalisé positionne la CCPEVA pour l'obtention de la troisième étoile du label TETE. Un avis favorable a été émis, en attente de validation par la commission régionale de l'ADEME. Avec l'obtention du niveau 3 étoiles ECi, la CCPEVA serait la quatrième collectivité parmi les 339 de moins de 50 000 habitants (EPCI de même envergure), sur un total de 615 collectivités participantes. Ce positionnement témoigne de l'engagement fort et structuré de la CC PEVA en matière de transition écologique.

\* L'économie circulaire a pour objectif de modifier nos modes de production et de consommation en limitant la production de déchet et en encourageant le recyclage, la réutilisation, la réparation...

### Trois actions emblématiques illustrent la dynamique engagée par la CC PEVA :

- Le Relais Petite Enfance éco-labellisé

Éco-labellisé en mars 2025, le Relais Petite Enfance mène depuis 2022, avec le soutien de la CAF de Haute-Savoie, une démarche exemplaire : activités responsables, implication des familles et assistants maternels, partenariats renforcés, accès à la nature, hygiène maîtrisée, gestion optimisée des déchets et de la bureautique.

- L'hydrogène comme solution testée sur le réseau ÉVA'D

Une étude territoriale a confirmé la pertinence de l'hydrogène pour décarboner la mobilité lourde. Sans constituer l'unique levier de la stratégie climat de la collectivité, ce vecteur énergétique s'inscrit parmi les alternatives aux énergies fossiles envisagées.

- Les entreprises mobilisées autour de l'économie circulaire

Pilier du programme *Territoires d'industrie*, la transition écologique guide l'accompagnement des entreprises : modernisation des outils, optimisation des flux de matières, nouvelles coopérations. Lancé à l'automne 2024, « Entrez dans la boucle » rassemble déjà 36 structures du territoire. Cette démarche d'écologie industrielle favorise des synergies concrètes autour de la valorisation des matières, des énergies renouvelables, des ressources humaines ou du partage d'équipements. Les ateliers engagés au printemps 2025 font émerger des solutions locales, durables et économiquement pertinentes.

### Une nouvelle étape : un programme d'actions unifié

4 grands enjeux sont d'ores et déjà identifiés dans le bilan PCAET pour les années à venir :

- **Poursuite de la baisse de la consommation énergétique** : dans les secteurs résidentiel et tertiaire.
- **Décarbonation des transports** : promotion d'un mix énergétique plus durable.
- **Déploiement des énergies renouvelables** : photovoltaïque, bois énergie, hydroélectricité, solaire thermique, etc.
- **Renforcement de l'adaptation aux changements climatiques** : stratégies pour mieux anticiper et s'adapter aux impacts du changement climatique.

Le bilan du PCAET et du COT ouvre désormais une nouvelle phase de travail : la fusion des différents plans d'actions en un programme unique, priorisé et aligné avec le nouveau projet de territoire.

**La communauté de communes affirme son engagement en faveur des transitions. La poursuite de la démarche permettra également de continuer de mobiliser les communes membres, les acteurs économiques, et l'ensemble des habitants du territoire.**

**OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La CCPEVA s'implique dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU